

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 3

Buchbesprechung: Revue des journaux photographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— *The British journal of photography.* — *The Amateur photographer.* — *The Journal of the Camera Club.* — *The photographic Times.* — *American Journal of photography.* — *The St.-Louis and Canadian photographer.* — *The photographer's world.* — *Fallowfield's Monthly Photographic.* — *The photographic Times and american photographer.* — *Photography.* — *American Amateur photographer.* — *Wilson's photographic Magazine.* — *Journal of the photographic Society of India.* — *Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma.* — *Photographisches Westnick.*

NON PÉRIODIQUES

F.-A. Forel, *Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans les eaux du lac Léman. L'Eclairage des eaux profondes du lac Léman.*

Photographic annual from Jonathan Fallowfield.

Revue des journaux photographiques.

Photographische Correspondenz

(juin 1889)

Lampe à ligroïne pour usages photographiques et projections
par J.-M. Eder.

Le mécanicien C. Fabricius, à Vienne, a construit une lampe à gaz de ligroïne qui donne une flamme chaude, incolore, très appréciée pour la production de la lumière de Auer. Elle se compose d'un réservoir contenant de la ligroïne, sorte d'essence de pétrole qui est aspirée par une mèche d'amiante et conduite dans un tube métallique chauffé par une lampe à esprit de vin.

Les gaz se développent sous une certaine pression, se mélangent à l'air par le moyen d'ouvertures pratiquées latéralement et se consomment avec une flamme bleu pâle très chaude.

La lumière est d'une grande blancheur et grâce à sa richesse en rayons bleus et violets, d'une puissance photographique bien supérieure à la lumière des lampes ordinaires.

A. K.

Appareil pour éclair de Magnésium (éclairage de poche).

M. A. Moll, à Vienne, met en vente un appareil très ingénieux, pour produire l'éclair du magnésium si apprécié pour les poses de nuit.

Ce petit appareil, en fer-blanc repoussé et rivé, s'adapte à chaque lustre et peut dès lors s'employer très facilement.

Suivant la lumière qu'on veut obtenir on emploie de $\frac{1}{2}$ gr. à 6 gr. de magnésium. Le jet de lumière est très puissant et ne peut guère s'obtenir avec un autre appareil.

Lors de la pose on met l'appareil un peu au-dessus de la tête des personnes qu'on veut photographier et selon l'importance du groupe, plus ou moins en arrière.

Pour un groupe de 2 personnes une distance de 2 à 3 mètres suffit, avec une charge de 5 gr. de magnésium.

En employant deux appareils, ce qui provoque une meilleure diffusion de la lumière, on place le premier côté éclairé à proximité et chargé avec environ 5 gr.; le second, plus en arrière, avec une charge de $\frac{1}{2}$ gr. de magnésium en poudre. Les deux appareils sont mis en communication au moyen d'un T et de tuyaux en caoutchouc, de manière à ce que la décharge puisse se produire simultanément.

Les avantages de cet appareil sont :

- 1° Son extrême puissance, sans aucun danger.
- 2° Sa simplicité.
- 3° Son adaptation à n'importe quelle lampe.
- 4° Son bon marché et sa grande durée.
- 5° L'emploi de petites et grandes quantités de magnésium avec un succès toujours égal.

A. K.

Des propriétés du bain de fixage acide.

par Al. Lainer.

H. Kleffel a observé qu'au moment du fixage de plaques développées à l'hydroquinone et préalablement bien lavées, il se produisait un fort précipité sur la plaque, qui détruisait le bain de fixage.

Il propose d'employer entre le développement et le fixage un bain d'alun acidulé, ou d'ajouter au bain de fixage même de l'acide ou de l'alun.

Il est indispensable de mélanger la solution d'acide tartrique ou citrique à la solution de sulfite de soude avant de l'ajouter au bain de fixage.

M. Lainer fait observer que le bain de fixage *acide* rend la couche de gélatine beaucoup plus résistante que le bain *neutre* et beaucoup moins glissante.

A. K.

(Juillet 1889).

Bain d'alun et bain de fixage mixtes.

par Al. Lainer.

A l'époque des chaleurs on remarque la tendance de la couche de gélatine à se soulever ou à se couvrir d'ampoules au moment du fixage.

Une immersion dans un bain concentré d'alun ou d'alcool ne réussit que dans quelques cas, aussi a-t-on cherché à prévenir ces accidents par l'emploi de bains d'alun.

Il ne doit être employé que lorsque la réaction principale est terminée et que la solution s'est *un peu éclaircie*.

Comme ce bain est toujours trouble, M. Lainer y a remédié de la manière suivante :

A 1000 cent. de solution concentrée d'alun, il ajoute 200 à 300 cent. de solution concentrée de sulfite de soude et ensuite 1 litre de bain de fixage.

Ce bain se conserve limpide pendant au moins 15 jours. Suivant la qualité de l'alun employé, il faut plus ou moins de sulfite de soude.

A. K.

De la Pyrocatechine comme révélateur.

par J.-M. Eder.

Déjà en 1880, M. le prof. Eder remarqua que la pyrocatechine avait des propriétés analogues à celles de l'hydroquinone et le publia dans la *Corresp. photog.*, pag. 191.

En 1889, M. le Dr Arnold essaya de nouveau l'emploi de ce corps en le rendant alcalin au moyen du carbonate de potasse et il constata que sa puissance réductrice était au moins quintuple de celle de l'hydroquinone.

Le sulfite de soude n'aurait aucune influence sur le développement et tendrait plutôt à le retarder.

Voici le révélateur employé :

Eau	60 à 80	cc.
Sol. de pyrocatechine (1: 100)	1	»
» » carb. potasse (1: 5)	5 à 10	»

La couleur du négatif est gris noir. Le développement se poursuit d'une manière lente mais sûre. Le bain révélateur ne doit servir qu'une fois.

La pyrocatechine est encore d'un prix élevé, ¹ mais une très petite quantité suffit pour un bain.

A. K.

Para-phenylendiamine.

M. Andresen, à Berlin, a découvert dernièrement que la para-phenylendiamine pouvait servir de révélateur pour toutes les plaques préparées soit au bromure, soit à l'iodure ou au chlorure d'argent, si on l'employait dans une solution légèrement alcaline.

Elle agit surtout bien avec le bromure d'argent, et donne les mêmes résultats que l'acide pyrogallique ou l'hydroquinone.

On dissout 1 partie de chlorhydrate de para-phenylendiamine ¹ dans 50 parties d'eau et on mélange 1 volume de cette solution avec 1 à 2 volumes de carbonate de potasse au ¹/₁₀.

Le développement se fait régulièrement, le précipité d'argent est gris et l'image est très douce.

Avec le sulfite de soude la solution se conserve plus longtemps incolore, mais ce corps nuit à la rapidité du développement.

A. K.

¹ La para-phenylendiamine coûte actuellement 20 cent. le gramme. On se la procure, ainsi que la pyrocatechine, chez M. C.-A.-F. Kahlbaum, à Berlin, S. O. (*Réd.*)

Deutsche Photographen-Zeitung.

1889, N° 31.

*Comment on peut s'assurer promptement et sûrement
si les eaux de lavage contiennent encore de l'hyposulfite
de soude,*

par H. Luttke.

Nombreuses sont encore les plaintes au sujet des clichés manqués, par suite de la présence d'hyposulfite de soude, provenant d'un lavage insuffisant après le fixage.

C'est donc une question de premier ordre, si l'on veut obtenir des clichés qui se conservent longtemps, que de bien chasser toute trace d'hyposulfite après le fixage.

L'auteur a fait des essais pour s'assurer à quel moment le lavage est terminé, ou à quel point il est arrivé.

On mélange 20 cent. de l'eau de lavage que l'on veut essayer à 10-20 gouttes d'une solution d'amidon (1 partie d'amidon dans 100 parties d'eau bouillante) et on ajoute par gouttes de la teinture d'iode. Aussitôt que les traces d'hyposulfite sont saturées par l'iode, la solution devient bleue. Par ce moyen, on découvre 1 gr. d'hyposulfite dans 40 litres d'eau.

Voici comment on opère : on mélange l'eau de lavage avec la solution d'amidon et on ajoute goutte par goutte de la teinture d'iode. Si la coloration en bleu s'opère à la 10^{me} goutte, il en faut 9 pour saturer l'hyposulfite. Si à la première goutte il y a coloration en bleu, c'est la preuve qu'il n'existe plus d'hyposulfite de soude dans les eaux de lavage.

On peut estimer avoir lavé suffisamment, si l'on ne doit pas employer plus de 3 gouttes d'iode jusqu'à coloration.

A. K.

¹ Ce prix n'est pas élevé si l'on peut développer 100 clichés avec un gramme. Le gramme revient à 0 fr. 50 cent. (Red.)

The British journal of Photography

N° 1525.

Photographie des éclairs,

par W. Marriott.

La Société royale de météorologie, à Westminster, fait un appel auprès des amateurs pour avoir des photographies d'éclairs. Voici les principales instructions qu'elle donne pour faire de bons clichés de ces météores :

1° La mise au point se fera à l'avance, de jour, d'après un objet que l'on estimera devoir être aussi éloigné que les éclairs.

2° On emploiera un objectif rectilinaire grand angle.

3° La chambre sera disposée de façon à pouvoir se déplacer vers le point du ciel où paraîtront les éclairs.

4° On fera le possible pour qu'avec la photographie de l'éclair, il y ait aussi sur la plaque une portion d'arbre, une cheminée, un toit, pour servir de jalon.

5° On notera aussi exactement que possible le temps pendant lequel l'éclair a lui, et l'intervalle en secondes qui a séparé l'éclair du tonnerre.

6° Autant qu'il se peut, on ne prendra qu'un éclair par cliché.

7° Il serait à désirer que deux photographes placés loin l'un de l'autre prissent la photographie du même éclair, en notant la distance qui sépare les deux appareils, car alors, avec la connaissance des angles, on estimerait exactement à quelle distance se trouvait l'éclair et la façon dont il s'est mû dans l'atmosphère.

H. G.

ERRATUM

Le juré américain pour l'exposition de photographie à Paris se nomme M. Hastings, C. S. et ne fait pas partie du bureau, vu qu'il n'y a qu'un seul vice-président, M. England.